

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 01141

Numéro SIREN : 822 612 339

Nom ou dénomination : 2CF.COM

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2022 sous le numéro de dépôt A2022/009091

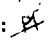
2 CF.COM

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00 €

Siège social : 28 RUE PIERRE CURIE

42240 UNIEUX

822 612 339 RCS SAINT ETIENNE

GREFFE TC ST ETIENNE
N° gestion : 2015 B 1141
le : 27 OCT. 2022
N° dépôt : 9091
Visa du greffier : 

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 1ER JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux,
et le premier juillet, à dix heures,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation faite par le président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur HENRI CHANUT préside la séance en qualité de Monsieur le président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 1 000 actions composant le capital, soit plus du tiers des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- le rapport du président,
- le texte des résolutions proposées.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce portant sur la dissolution anticipée de la société ou sa continuation du fait que l'actif net est devenu inférieur à la moitié du capital social,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne lecture du rapport du président.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du président et pris connaissance de la situation de la société, telle qu'elle résulte des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuvés par l'assemblée générale des actionnaires en date du 30 juin 2022, lesquels font apparaître que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée générale, statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

LA PRESIDENCE

SPEEDY 2CF.COM
109-111 rue de la Montat
42000 SAINT-ETIENNE
04 77 47 03 16
Siret 422 612 339 St-Etienne

2 CF.COM

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00 €




Siège social : 28 RUE PIERRE CURIE

42240 UNIEUX

822 612 339 RCS SAINT ETIENNE

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1ER JUILLET

2022

Associé	Titres*	Voix	Mandataire	Signature
Monsieur HENRI CHANUT 28 RUE PIERRE CURIE UNIEUX (Loire)	650 PP	650		
Madame MARTINE CHANUT 28 RUE PIERRE ET MARIE CURIE UNIEUX (Loire)	250 PP	250		
Monsieur YANN FOURNEL LE TINCHON SAINT-MEDARD-EN-FOREZ (Loire)	100 PP	100		
TOTAL sur les 1 000 actions composant le capital social	1 000 PP	1 000		

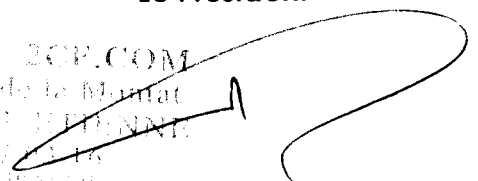
Le soussigné certifie exacte la feuille de présence faisant apparaître que³..... associés, présents ou représentés, totalisent¹⁰⁰⁰... actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées¹⁰⁰⁰.. voix.

A la présente sont annexés :

- pouvoirs,
- formulaires de vote par correspondance.

* PP = pleine propriété, US = usufruit, NP = nue-propriété

Le Président


2022-07-01 10:00:00
2022-07-01 10:00:00
2022-07-01 10:00:00
2022-07-01 10:00:00
2022-07-01 10:00:00